

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEINE ET AUBE

11 rue Delaitre – 10 170 MERY SUR SEINE

Tél : 03 25 25 25 15

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 MARS 2019

### COMPTE-RENDU DE SÉANCE

*Date de la convocation : 11 mars 2019*

*Date d'affichage : 12 mars 2019*

L'an deux mille dix-neuf, le 20 mars à 19 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Loïc ADAM à Méry-sur-Seine.

**Nombre de membres en exercice : 42**

**Nombre de présents :34**

**Nombre de votants : 37**

**Présents** : Mme GODOT Fabienne, Mme ECUVILLON Michèle, M. LOISANCE Christian, M. GIRARD Dominique, M. FOURNIER Hervé, M. BRUGGER Richard, M. VINCLAIR Dominique, M. D'HYEUVRES Delphin, Mme LIEVIN Marie-Claude, M. CHEVALET Patrick, M. BOULARD Jean-François, Mme BESNARD Stéphanie, Mme LABILLE Carmen, M. BOUNIOL Ludovic, M. PLUOT Pascal, Mme VEDEL Christine, M. GAUSSE Alain, Mme CORNET Sandrine, M. OUDIN Fabrice, M. OUDIN Jean-Louis, M. ADAM Loïc, M. CLERCY Jean-Michel, M. AUGER Vivian, M. DECAUDAIN Philippe, M. BONNIAU Christian, M. GUGGER Philippe, M. DRUON Alain, Mme MARTINET Claudette, Mme DUQUESNOY Nicole, M. BOUCHOT Michel, Mme BRIGUET Evelyne, titulaires, Mme REMPENAUX Delphine, M. LITWIN Francis, M. MELLIER Pascal, suppléants.

**Absents ayant donné procuration** : M. THOMAS Jean-Marc donne pouvoir à M. OUDIN Jean-Louis, M. ROCHE Frédéric donne pouvoir à Mme LABILLE Carmen, M. RODRIGUES Philippe donne pouvoir à Mme BESNARD Stéphanie.

**Absents et Excusés** : M. VIALA Guy, M. CORPELET Patrice, M. ROUSSEAU Benoît, Mme MONTAGNE Céline, M. ROY Guillaume.

**A été nommé secrétaire** : M. D'HYEUVRES Delphin

#### **Ordre du jour**

1. Approbation du PV de la séance du 20 février 2019
2. Fréquence de collecte des OMR durant la période estivale
3. Tarif de facturation des services techniques communs et modalités de refacturation de fourniture des matières premières
4. Approbation des comptes administratifs 2018
  - A/ Budget principal
  - B/ Budget annexe Zones d'activité économique
  - C/ Budget annexe SPANC
5. Approbation des comptes de gestion 2018
  - A/ Budget principal
  - B/ Budget annexe Zones d'activité économique
  - C/ Budget annexe SPANC
6. Affectation des résultats 2018
  - A/ Budget principal
  - B/ Budget annexe Zones d'activité économique
  - C/ Budget annexe SPANC
7. Fiscalité directe locale : Vote des taux

8. Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : Vote du taux
9. Budgets primitifs 2019
  - A/ Budget principal
  - B/ Budget annexe Zones d'activité économique
  - C/ Budget annexe SPANC
10. Fonds de concours : Accord de principe et attribution définitive
11. Maison de santé pluriprofessionnelle : plan de financement et demandes de subventions
12. Avenant contrat Eco-mobilier : autorisation de signature
13. Groupement de commandes avec le SDEA : fourniture gaz du COSEC
14. Questions diverses

*Monsieur le Président ouvre la séance à 19h40 et remercie la commune de Méry-sur-Seine de son accueil. Il remercie également de leur présence M. Eddy Cazenave, trésorier de la communauté de communes ainsi que son successeur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, Mme Brigitte DAUTHEL.*

M. Delphin D'HYEVRÉS est désigné secrétaire de séance.

*M. le Président informe l'assemblée qu'une demande a été formulée par M. Jean-Michel CLERCY pour l'ajout au procès-verbal dans les questions diverses de sa proposition de rétablir les fonds de concours à hauteur de 10.000€ compte tenu de la baisse du coût de la fibre pour la collectivité. M. le Président rappelle que, dès la mise en place des fonds de concours, leur caractère éventuellement non permanent était envisagé parce que lié à la capacité de financement de la CC. Celle-ci a vocation à développer des projets structurants, ce qui est d'ailleurs traduit dans les documents budgétaires 2019. M. Alain DRUON abonde également dans ce sens.*

*Soumis au vote, le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 20 février 2019 est approuvé à l'unanimité.*

## **2019-D012 : Modification de la fréquence de collecte des déchets ménagers durant la période estivale**

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		2	35

M. le Président rappelle que la collecte des déchets ménagers s'effectue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 tous les 15 jours. A la suite de remarques formulées par quelques communes-membres de la collectivité relatives aux désagréments constatés (présence de vers, odeurs nauséabondes) par les administrés durant la période estivale, il avait été proposé de demander au prestataire le chiffrage d'un passage en collecte hebdomadaire pour les mois de juillet et août.

Le coût unitaire de tournée supplémentaire est de 995€ H.T.

Le nombre de tournées supplémentaires s'élevant à 45 (20 tournées supplémentaires pour les collectes en semaine impaire, 25 pour celles en semaine paire), le montant total du passage en C1 durant l'été serait de 44.775€ H.T. soit **49.252,50€ TTC**.

M. le Président souligne qu'il s'agit uniquement du coût de collecte, la facture pouvant éventuellement s'alourdir avec en cas de tonnages plus importants, une augmentation des coûts de traitement. Il propose à l'assemblée de débattre de cette mesure.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A LA MAJORITÉ, SE PRONONCE CONTRE** la modification de la fréquence de collecte des déchets ménagers durant la période estivale.

### 2019-D013 : Tarif 2019 de facturation des services techniques communs

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

*VU le Code général des collectivités territoriales ;  
VU les statuts modifiés de la CC Seine et Aube ;*

**CONSIDÉRANT** les interventions des services techniques communs dans les communes membres,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :**

1. **FIXE** le taux horaire de refacturation des services techniques à **24€** pour l'année 2019 ;
2. **DECIDE DE DONNER** tout pouvoir au Président de la Communauté de Communes pour faire application de la présente délibération, et notamment par la signature de tous actes et décisions nécessaires à son exécution.

### 2019-D014 : Modalités de refacturation des matières premières aux communes-membres

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

*VU le Code général des collectivités territoriales ;  
VU les statuts modifiés de la CC Seine et Aube ;*

**CONSIDÉRANT** les interventions des services techniques communs dans les communes membres,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :**

1. **DIT** que la fourniture des matières premières (terreau, peinture, produits de traitement,...) pour l'intervention des services techniques communs dans les communes sera facturée au coût unitaire TTC d'achat multiplié par le volume utilisé lors de l'intervention ;
2. **DECIDE DE DONNER** tout pouvoir au Président de la Communauté de Communes pour faire application de la présente délibération, et notamment par la signature de tous actes et décisions nécessaires à son exécution.

## 2019-D015 : Approbation du compte administratif 2018 – Budget principal

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	33	36 (3 pouvoirs)		36	

Monsieur Loïc ADAM, Président, s'étant retiré, le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif Budget principal de l'exercice 2018 sous la présidence M. Pascal PLUOT, premier Vice-Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés CCSA		1 148 829,55 €		146 653,26 €		1 295 482,81 €
Opérations de l'exercice	4 563 653,69 €	4 490 613,40 €	899 769,44 €	1 418 726,70 €	5 463 423,13 €	5 909 340,10 €
<b>TOTAUX</b>	<b>4 563 653,69 €</b>	<b>5 639 442,95 €</b>	<b>899 769,44 €</b>	<b>1 565 379,96 €</b>	<b>5 463 423,13 €</b>	<b>7 204 822,91 €</b>
Résultats de clôture		1 075 789,26 €		665 610,52 €		1 741 399,78 €
Restes à réaliser			244 598,87 €	13 872,07 €	244 598,87 €	13 872,07 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>4 563 653,69 €</b>	<b>5 639 442,95 €</b>	<b>1 144 368,31 €</b>	<b>1 579 252,03 €</b>	<b>5 708 022,00 €</b>	<b>7 218 694,98 €</b>
Résultats cumulés		1 075 789,26 €		434 883,72 €		1 510 672,98 €

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.

## 2019-D016 : Approbation du compte administratif 2018 – Budget annexe ZAE

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	33	36 (3 pouvoirs)		36	

Monsieur Loïc ADAM, Président, s'étant retiré, le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif Budget annexe Zones d'activité économique de l'exercice 2018 sous la présidence M. Pascal PLUOT, premier Vice-Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés CCSA						
Opérations de l'exercice	426 530,12 €	454 521,11 €	339 757,15 €	411 491,01 €	766 287,27 €	866 012,12 €
<b>TOTAUX</b>	<b>426 530,12 €</b>	<b>454 521,11 €</b>	<b>339 757,15 €</b>	<b>411 491,01 €</b>	<b>766 287,27 €</b>	<b>866 012,12 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>27 990,99 €</b>		<b>71 733,86 €</b>		<b>99 724,85 €</b>
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>426 530,12 €</b>	<b>454 521,11 €</b>	<b>339 757,15 €</b>	<b>411 491,01 €</b>	<b>766 287,27 €</b>	<b>866 012,12 €</b>
<b>Résultats cumulés</b>		<b>27 990,99 €</b>		<b>71 733,86 €</b>		<b>99 724,85 €</b>

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.

### 2019-D017 : Approbation du compte administratif 2018 – Budget annexe SPANC

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	33	36 (3 pouvoirs)		36	

Monsieur Loïc ADAM, Président, s'étant retiré, le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif Budget annexe Zones d'activité économique de l'exercice 2018 sous la présidence M. Pascal PLUOT, premier Vice-Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés CCSA		8 166,12 €				8 166,12 €
Opérations de l'exercice	9 002,79 €	8 405,00 €			9 002,79 €	8 405,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>9 002,79 €</b>	<b>16 571,12 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 002,79 €</b>	<b>16 571,12 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>7 568,33 €</b>		<b>0,00 €</b>		<b>7 568,33 €</b>
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>9 002,79 €</b>	<b>16 571,12 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 002,79 €</b>	<b>16 571,12 €</b>
<b>Résultats cumulés</b>		<b>7 568,33 €</b>		<b>0,00 €</b>		<b>7 568,33 €</b>

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.

### 2019-D018 : Budget principal - Approbation du compte de gestion 2018 de M. le Receveur municipal

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Loïc ADAM,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2018, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable du Trésor accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le comptable du Trésor a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

**DÉCLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### 2019-D019 : Budget annexe ZAE - Approbation du compte de gestion 2018 de M. le Receveur municipal

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Loïc ADAM,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2018, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable du Trésor accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe Zones d'activité économique de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le comptable du Trésor a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

**DÉCLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **2019-D020 : Budget annexe SPANC - Approbation du compte de gestion 2018 de M. le Receveur municipal**

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Loïc ADAM,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2018, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable du Trésor accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe *SPANC* de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le comptable du Trésor a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

**DÉCLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## 2019-D021 : Affectation des résultats 2018 – Budget principal

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Loïc ADAM,  
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2018,  
Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018,  
Constatant que le compte administratif 2018 présente un excédent de fonctionnement de : **1 075 789,26 €**

### DÉCIDE A L'UNANIMITÉ D'AFFECTER LE RESULTAT COMME SUIT :

A/	<u>Résultat de l'exercice</u> Déficit	-73 040.29 €
	Excédent	
B/	<u>Résultats antérieurs reportés</u> (ligne 002 du compte administratif) Déficit	
	Excédent	1 148 829.55 €
<b>C/</b>	<b>RESULTAT A AFFECTER = A + B</b>	<b>1 075 789.26 €</b>
D/	<u>Solde d'exécution d'investissement</u> D001 (besoin de financement)	
	R 001 (Excédent de financement)	665 610.52 €
E/	<u>Soldes des restes à réaliser d'investissement</u> Besoin de financement	- 244 598.87 €
	Excédent de financement	13 872.07 €
<b>F/</b>	<b>BESOIN (-) OU EXCEDENT (+) DE FINANCEMENT = D + E</b>	<b>434 883.72 €</b>
G/	<u>AFFECTATION</u> <u>RESERVES</u> R 1068	
H/	<u>REPORT EN FONCTIONNEMENT</u> Déficit D 002	
	Excédent R 002	1 075 789.26 €
<b>I/</b>	<b>AFFECTATION = C = G + H</b>	<b>1 075 789.26 €</b>

## 2019-D022 : Affectation des résultats 2018 – Budget annexe ZAE

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Loïc ADAM,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe ZAE de l'exercice 2018,  
 Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,  
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018,  
 Constatant que le compte administratif 2018 présente un excédent de fonctionnement de : **27 990.99 €**

### DÉCIDE A L'UNANIMITÉ D'AFFECTER LE RESULTAT COMME SUIT :

A/	<u>Résultat de l'exercice</u> Déficit	
	Excédent	27 990.99 €
B/	<u>Résultats antérieurs reportés</u> (ligne 002 du compte administratif) Déficit	
	Excédent	€
<b>C/</b>	<b>RESULTAT A AFFECTER = A + B</b>	<b>27 990.99 €</b>
D/	<u>Solde d'exécution d'investissement</u> D001 (besoin de financement)	
	R 001 (Excédent de financement)	71 733.86 €
E/	<u>Soldes des restes à réaliser d'investissement</u> Besoin de financement	€
	Excédent de financement	€
<b>F/</b>	<b>BESOIN (-) OU EXCEDENT (+) DE FINANCEMENT = D + E</b>	<b>71 733.86 €</b>
G/	<u>AFFECTATION</u> <u>RESERVES</u> R 1068	
H/	<u>REPORT EN FONCTIONNEMENT</u> Déficit D 002 Excédent R 002	27 990.99 €
<b>I/</b>	<b>AFFECTATION = C = G + H</b>	<b>27 990.99 €</b>

## 2019-D023 : Affectation des résultats 2018 – Budget annexe SPANC

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Loïc ADAM,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe SPANC de l'exercice 2018,  
 Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,  
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018,  
 Constatant que le compte administratif 2018 présente un excédent de fonctionnement de : **7 568.33 €**

### DÉCIDE A L'UNANIMITÉ D'AFFECTER LE RESULTAT COMME SUIT :

A/	<u>Résultat de l'exercice</u> Déficit	
	Excédent	7 568.33 €
B/	<u>Résultats antérieurs reportés</u> (ligne 002 du compte administratif) Déficit	
	Excédent	€
<b>C/</b>	<b>RESULTAT A AFFECTER = A + B</b>	<b>7 568.33 €</b>
D/	<u>Solde d'exécution d'investissement</u> D001 (besoin de financement)	
	R 001 (Excédent de financement)	€
E/	<u>Soldes des restes à réaliser d'investissement</u> Besoin de financement	€
	Excédent de financement	€
<b>F/</b>	<b>BESOIN (-) OU EXCEDENT (+) DE FINANCEMENT = D + E</b>	<b>€</b>
G/	<u>AFFECTATION</u> <u>RESERVES</u>  R 1068	
H/	<u>REPORT EN FONCTIONNEMENT</u>  Déficit D 002  Excédent R 002	7 568.33 €
<b>I/</b>	<b>AFFECTATION = C = G + H</b>	<b>7 568.33 €</b>

## 2019-D024 : Fiscalité directe locale – Vote des taux

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

Monsieur le Président expose que le produit fiscal résulte de l'application des taux aux bases nettes d'imposition, lesquelles évoluent chaque année en raison de la croissance de la matière imposable et de l'incidence des mesures législatives. Il propose de maintenir les taux de l'exercice précédent pour atteindre le produit suivant :

2019			
Taxe	Base	Taux	Produit attendu
T.H.	8 645 000	0,540%	46 683
T.F.B.	8 651 000	0,690%	59 692
T.F.N.B.	2 254 000	0,670%	15 102
C.F.E.	4 155 000	0,470%	19 529
TOTAL			141 005€

*Vu l'article 1636 B sexies du code général des impôts,*

*Vu l'article 1639 A du code général des impôts,*

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :**

**1. DECIDE DE MAINTENIR LES TAUX** de fiscalité directe pour 2019 qui sont fixés tel que suit :

- Taxe d'habitation : 0.540%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 0.690%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 0.670%
- Cotisation foncière des entreprises : 0.470%

**2. CHARGE** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

## 2019-D025 : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères – Vote du taux

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

Monsieur le Président expose que le produit fiscal résulte de l'application du taux à la base nette d'imposition, laquelle évolue chaque année en raison de la croissance de la matière imposable et de l'incidence des mesures législatives. Il propose de maintenir le taux TEOM de l'exercice précédent pour atteindre le produit suivant :

2019			
Taxe	Base	Taux	Produit attendu
T.E.O.M.	1 482 520	15.2%	225 343€

Vu les articles 1520 et suivants du code général des impôts,

Vu l'article 1639 A du code général des impôts,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :**

3. **FIXE A 15.20% LE TAUX 2019** de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

4. **CHARGE** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

**2019-D026 : Budget primitif 2019 – Budget principal**

Nbre de conseillers en exercice		Nbre de conseillers présents		Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37	(3 pouvoirs)	37			

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2019 du budget principal de la communauté de communes :

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
	<b>T</b>		
	<b>E</b>		
		3 681 429,00	3 553 876,00
	+	+	+
<b>R</b>	<b>E</b>		
<b>P</b>	<b>P</b>		
<b>O</b>	<b>R</b>		
<b>R</b>	<b>T</b>		
			1 075 789,26
	=	=	=
		3 681 429,00	4 629 665,26

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
	<b>T</b>		
	<b>E</b>		
		2 830 000,00	2 513 858,41
	+	+	+
<b>R</b>	<b>E</b>		
<b>P</b>	<b>P</b>		
<b>O</b>	<b>R</b>		
<b>R</b>	<b>T</b>		
		244 598,87	13 872,07
			665 610,52
	=	=	=
		3 074 598,87	3 193 341,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	6 756 027,87	7 823 006,26
------------------------	--------------	--------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
011	Charges à caractère général	988 100,00		974 700,00		974 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 497 400,00		1 462 500,00		1 462 500,00
014	Atténuations de produits	424 429,00		433 429,00		433 429,00
65	Autres charges de gestion courante	616 300,00		484 500,00		484 500,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	3 526 229,00		3 355 129,00		3 355 129,00
66	Charges financières	6 000,00		3 000,00		3 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 100,00		3 300,00		3 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00		10 000,00
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	3 546 329,00		3 371 429,00		3 371 429,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	167 802,00				
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	300 000,00		310 000,00		310 000,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	467 802,00		310 000,00		310 000,00
	<b>TOTAL</b>	4 014 131,00		3 681 429,00		3 681 429,00

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	=
---	---

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	3 681 429,00
--	--------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
013	Atténuations de charges	39 000,00		15 000,00		15 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	1 784 290,00		1 723 500,00		1 723 500,00
73	Impôts et taxes	1 416 912,00		1 484 703,00		1 484 703,00
74	Dotations et participations	308 840,00		307 673,00		307 673,00
75	Autres produits de gestion courante	13 500,00		13 000,00		13 000,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	3 562 542,00		3 543 876,00		3 543 876,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	10 000,00		10 000,00		10 000,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	79 000,00				
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	3 651 542,00		3 553 876,00		3 553 876,00
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>					
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	3 651 542,00		3 553 876,00		3 553 876,00

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	1 075 789,26
---	--------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	4 629 665,26
--	--------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 000,00		22 000,00		22 000,00
204	Subventions d'équipement versées	397 220,00	226 798,87	200 000,00		426 798,87
21	Immobilisations corporelles	430 000,00		306 500,00		306 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	100 000,00	10 000,00	2 257 500,00		2 267 500,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	936 220,00	236 798,87	2 786 000,00		3 022 798,87
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	38 519,00		34 000,00		34 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées	7 800,00	7 800,00			7 800,00
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00		10 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	56 319,00	7 800,00	44 000,00		51 800,00
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	992 539,00	244 598,87	2 830 000,00		3 074 598,87
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	992 539,00	244 598,87	2 830 000,00		3 074 598,87

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	3 074 598,87 =

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	160 000,00		1 532 885,00		1 532 885,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	120 000,00		256 600,00		256 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	280 000,00		1 789 485,00		1 789 485,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	23 217,00	12 213,11	407 600,00		419 813,11
1068	Excédents de fonct. capitalisés	50 566,74				
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières	24 000,00	1 658,96	6 773,41		8 432,37
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>	97 783,74	13 872,07	414 373,41		428 245,48
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	377 783,74	13 872,07	2 203 858,41		2 217 730,48
021	virement de la section de fonctionnement	167 802,00				
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	300 000,00		310 000,00		310 000,00
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	467 802,00		310 000,00		310 000,00
	<b>Total</b>	845 585,74	13 872,07	2 513 858,41		2 527 730,48

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	665 610,52 +
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	3 193 341,00 =

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	310 000,00
---	------------

**Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.**

## 2019-D027 : Budget primitif 2019 – Budget annexe Zones d'activité économique

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2019 du budget annexe *Zones d'activité économique* de la communauté de communes :

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	254 666,14	234 666,14
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		27 990,99
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		254 666,14	262 657,13

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	36 200,00	229 666,14
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		71 733,96
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		36 200,00	301 400,10

### TOTAL

TOTAL DU BUDGET	290 866,14	564 057,23
-----------------	------------	------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
011	Charges à caractère général	342 000,00		15 000,00		15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	342 000,00		15 000,00		15 000,00
66	Charges financières	5 000,00		5 000,00		5 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	347 000,00		20 000,00		20 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	347 000,00		229 666,14		229 666,14
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>	5 000,00		5 000,00		5 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	352 000,00		234 666,14		234 666,14
	<b>TOTAL</b>	699 000,00		254 666,14		254 666,14

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	254 666,14
--	---	------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...	347 000,00		224 666,14		224 666,14
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	347 000,00		224 666,14		224 666,14
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	347 000,00		224 666,14		224 666,14
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	347 000,00		5 000,00		5 000,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>	5 000,00		5 000,00		5 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	352 000,00		10 000,00		10 000,00
	<b>TOTAL</b>	699 000,00		234 666,14		234 666,14

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	27 990,99
---	---	-----------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	262 657,13
--	---	------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	347 000,00		31 200,00		31 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	347 000,00		31 200,00		31 200,00
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	347 000,00		31 200,00		31 200,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	347 000,00		5 000,00		5 000,00
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	347 000,00		5 000,00		5 000,00
	<b>TOTAL</b>	694 000,00		36 200,00		36 200,00

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	= 36 200,00

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	347 000,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	347 000,00				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	347 000,00				
021	virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	347 000,00		229 666,14		229 666,14
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	347 000,00		229 666,14		229 666,14
	<b>Total</b>	694 000,00		229 666,14		229 666,14

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	71 733,96	+
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	301 400,10	=

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	224 666,14
---	------------

**Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.**

## 2019-D028 : Budget primitif 2019 – Budget annexe Zones SPANC

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2019 du budget annexe SPANC de la communauté de communes :

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	10 140,00	10 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		7 568,33
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 140,00	17 568,33

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
	<b>TOTAL</b>		
	TOTAL DU BUDGET	10 140,00	17 568,33

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.

## 2019-D029 : Fonds de concours – Attribution définitive

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

VU l'article L5114-16 V du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 2017\_D033 relative aux modalités d'attribution des fonds de concours par la communauté de communes,

VU les délibérations délivrant les accords de principe à l'attribution des fonds de concours correspondants,

VU l'état des Restes à Réaliser du budget principal de l'exercice 2018,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ L'ATTRIBUTION DÉFINITIVE** des fonds de concours suivants :

COMMUNE	OPERATION	N° & DATE DELIB	FONDS DE CONCOURS ACCORDE	FONDS DE CONCOURS ATTRIBUE
RILLY STE SYRE	Réfection toiture du bâtiment abritant le logement communal et l'école	D073 12/12/18	6 750 €	6 750 €
SAINT-MESMIN	Travaux de voirie	D073 12/12/18	6 823 €	6 823 €
BESSY	Travaux d'accessibilité salle polyvalente + cheminement de l'Église	D0113 18/12/17	1 290 €	1 290 €

## 2019-D030 : Fonds de concours – Accord de principe

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

VU l'article L5114-16 V du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 2017\_D033 relative aux modalités d'attribution des fonds de concours par la communauté de communes,

VU le budget principal de l'exercice 2019,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉLIVRE A L'UNANIMITÉ UN ACCORD DE PRINCIPE** pour les fonds de concours suivants :

COMMUNE	OPERATION	FONDS DE CONCOURS DEMANDE	FONDS DE CONCOURS ACCORDE
SAINT-MESMIN	Remplacement des chaudières : cantine + école primaire	1 177 €	1 177 €
CHAPELLE VALLON	Travaux de réfection de la rue du Dauphin et de la ruelle Davau	8 000 €	8 000 €
BESSY	Travaux de voirie rue aux Loups, rue du Gué Gouget, rue des Voyaux et rue aux Russes	4 655 €	4 655 €
MESGRIGNY	Création d'une salle des associations et une salle dédiée au centre de loisirs	8 000 €	8 000 €

## 2019-D031 : Maison de santé pluriprofessionnelle de Plancy : Plan de financement et demandes de subventions

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

M. le Président rappelle que la communauté de communes a adopté, lors de sa séance du 12 décembre 2018, la prise de compétence facultative en matière de construction, aménagement, entretien et gestion de maisons de santé pluriprofessionnelles et de pôles de santé pluridisciplinaires.

Il présente à ce titre le programme des travaux et le plan de financement prévisionnel concernant le projet de Maison de santé pluriprofessionnelle de Plancy l'Abbaye.

Celui-ci s'appuie sur l'association La Valériane composée de plusieurs professionnels (deux médecins généralistes, deux infirmières, un pharmacien, un kinésithérapeute et un psychologue) qui est accompagnée par la société ACSANTIS pour la formalisation du projet de santé en vue de la reconnaissance MSP auprès de l'ARS.

Il recouvre la réhabilitation et l'extension d'un bâtiment, sis rue Pierre Labonde à Plancy l'Abbaye, (propriété de la commune dont la CC procèdera à l'acquisition) afin d'aménager :

- 2 cabinets de généraliste
- 1 cabinet d'infirmiers
- 1 cabinet de psychologue (avec entrée séparée)
- 2 cellules médicales (dont 1 pour un kinésithérapeute)
- 1 logement à l'étage pour permettre l'hébergement des remplaçants et étudiants

### Coût prévisionnel et plan de financement

COUT PREVISIONNEL	TOTAL
ACQUISITION BATIMENT	48 200 €
TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION	499 500 €
HONORAIRES MAITRISE D'ŒUVRE	47 453 €
HONORAIRES DIVERS (DIAGNOSTIC, BUREAU DE CONTRÔLE,...)	12 000 €
IMPREVUS (5% du coût des travaux)	24 975 €
ASSURANCES	10 000 €
FRAIS DE CONSULTATION	2 000 €
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>644 128 €</b>
<b>TVA (Hors acquisition immobilière)</b>	<b>119 186 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>763 313 €</b>
PLAN DE FINANCEMENT	TOTAL
CONSEIL DEPARTEMENTAL AUBE	250 000 €
CONSEIL REGIONAL	150 000 €
DSIL	50 000 €
DETR	65 302 €
FONDS PROPRES / EMPRUNT	128 826 €
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>644 128 €</b>

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :**

- 1. APPROUVE** le plan de financement de l'opération de création d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Plancy l'Abbaye ;
- 2. AUTORISE** le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès des partenaires et notamment le Conseil départemental, le Conseil régional et l'Etat ;
- 3. AUTORISE** le Président à entreprendre toute démarche et signer tout document tendant à rendre effective cette décision.

**2019-D032 : Avenant contrat Ecomobilier : autorisation de signature**

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes Seine et Aube a renouvelé, par délibération en date du 25 septembre 2018, l'accord de partenariat avec l'Eco-organisme Ecomobilier pour la collecte de mobilier dans les déchèteries. Cette filière permet de valoriser les déchets d'ameublement collectés et fait bénéficier la collectivité de soutiens financiers.

Ecomobilier avait obtenu le renouvellement de l'agrément d'Etat le 26 décembre 2017 pour la période 2018-2023 selon des objectifs, un cahier des charges et un contrat type spécifiques.

Néanmoins, certaines dispositions inscrites dans le contrat initial ne respectaient pas le cahier des charges et avaient été signalées comme abusives car introduisant des critères techniques restrictifs pour l'obtention des soutiens financiers.

L'avenant qui est présenté à l'assemblée a pour objet la suppression des clauses susvisées.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :**

- 1. AUTORISE** le Président à signer l'avenant au contrat Eco-Mobilier et à entreprendre toute démarche et signer tout document tendant à rendre effective cette décision.

**2019-D033 : Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes départemental pour l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité énergétique**

Nbre de conseillers en exercice	Nbre de conseillers présents	Votants	Abstention	Pour	Contre
42	34	37 (3 pouvoirs)		37	

M. le Président rappelle que le Si du CES avait intégré en 2015 un groupement mis en place par le SDEA pour la fourniture du gaz au COSEC. Il est proposé au Conseil de se joindre au groupement de commande pour la période 2020/2023.

*Vu le Code général des collectivités territoriales,*

*Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 28,*

*Vu le Code de l'énergie et notamment ses articles L 331.4 et L 441.5,*

*Vu la délibération en date du 23 mai 2014 du Bureau du Syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA) approuvant l'acte constitutif du groupement de commandes départemental pour l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité énergétique,*

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la communauté de communes d'adhérer à un groupement de commandes d'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité énergétique pour ses propres besoins,  
Considérant que le SDEA constitue un groupement de commandes départemental afin de massifier les besoins d'énergie et qu'il assure le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :**

- 1. APPROUVE** l'acte constitutif ci-joint pour le groupement de commandes départemental pour l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par le SDEA en application de la délibération du Bureau syndical du 23 mai 2014,
- 2. DECIDE** d'adhérer à ce groupement de commandes,
- 3. PREND ACTE** du fait que la contribution financière de la communauté de communes est fixée et révisée conformément à l'article 7 de l'acte constitutif et **S'ENGAGE** à inscrire cette dépense sur le budget de l'exercice correspondant,
- 4. AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération,
- 5. DONNE** mandat au SDEA pour collecter les données de consommations de chacun des points de comptage, de livraison et d'estimation au nom de la communauté de communes auprès des fournisseurs et/ou gestionnaires des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h25.

**Fait à Méry-sur-Seine, le 28 mars 2018**

**Pour affichage conforme**

Le Président

Loïc ADAM

le Président



Loïc ADAM

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 28/03/2019 à 20:34:55  
Référence : 94fe296ba8f3cc83292832220325dd8aed8b03ab